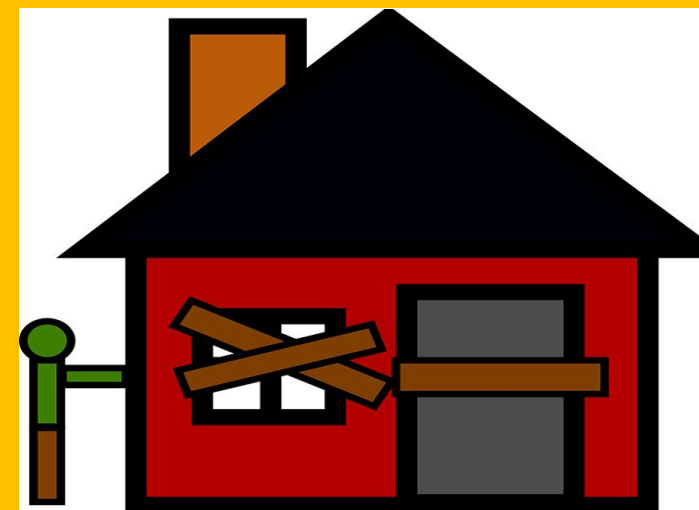


**Et si votre
maison était un
jour occupée
par des
squatters?**

***Pour seulement 12 euro
extra par an, dans votre
police habitation, , vous
pouvez bénéficier d'une
couverture juridique dans le
cas où votre bien serait
occupé de façon illégale.***



**PEUT-ETRE A
ENVISAGER
DEMANDEZ-NOUS
PLUS D'INFO**

